



Gevrey, le 14 mars 2016

Commission Locale de l'Eau  
du Bassin de la Vouge  
Secrétariat : SBV

Madame ZITO Florence  
Présidente par intérim de la  
Commission Locale de l'Eau  
du Bassin de la Vouge

A

Monsieur le Directeur de la DDT de Côte d'Or  
Service de l'Eau et des Risques  
Bureau « Police de l'Eau »  
A l'attention de M CHARTON Christophe  
57 rue de Mulhouse  
BP 53317  
21 033 DIJON CEDEX

Affaire suivie par : Nicolas BOILLIN

Objet : Avis sur le Dossier Loi sur l'Eau du projet d'aménagement de l'Eco-quartier du canal de Bourgogne à Thorey en Plaine

Monsieur le Directeur,

Par courrier, reçu le 22 février 2016, vous m'avez transmis le Dossier Loi sur l'Eau sur le projet d'Eco-quartier du canal de Bourgogne, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Thorey en Plaine. C'est avec grande attention que je l'ai instruit.

Je tenais par la présente, vous faire part des observations de la CLE sur celui-ci, à l'aune du SAGE de la Vouge révisé, adopté le 3 mars 2014.

Le projet doit être compatible et conforme avec les documents constituant le SAGE de la Vouge (PAGD et Règlement). Celui-ci comprend notamment :

- Objectif général II : Maîtriser, encadrer et accompagner l'aménagement du territoire
- Objectif général III : Restaurer la qualité des eaux superficielles et souterraines en luttant contre les facteurs d'eutrophisation et toutes les autres formes de pollutions présentes sur le bassin
- Disposition III – 3 : Baisser et optimiser l'usage des produits phytopharmaceutiques
- Règle 1 : Traitement de l'imperméabilisation des sols

Sur la forme, la CLE a noté quelques imprécisions et erreurs suivantes :

- Page 10 : le nom de la masse d'eau est erroné,
- Page 17 : il est noté que les bassins seront étanches au droit de la nappe sub-affleurante quand bien même page 38, il est noté qu'ils seront tous imperméabilisés (sic),

CLE Vouge – 25 avenue de la gare – 21 220 Gevrey Chambertin  
Téléphone : 03-80-51-83-23  
Courriel : [bassinvouge@orange.fr](mailto:bassinvouge@orange.fr)  
Site Internet : [www.bassinvouge.com](http://www.bassinvouge.com)

- Page 24 : l'autorisation de pompage du SIE de la Râcle est bien de 1000 m<sup>3</sup>/j, mais c'est l'AP du 2 décembre 2013 qui le permet et non celui de 1967,
- Page 25 : les Cr de 0.56 et 0.58 paraissent faibles pour des voies

Sur le fond, la CLE valident les choix d'une part de diriger les eaux pluviales, générées sur les espaces publics (voiries), via des noues en direction de cinq bassins de rétention d'une capacité totale de 122 m<sup>3</sup> et d'autre part de traiter in situ sur les eaux issues de terrains privés.

Sans remettre en cause le choix de renvoyer l'ensemble des eaux pluviales au milieu superficiel grâce à des débits de fuite instantanés (5 x 1 l/s) inférieurs à l'état initial (7 l/s), le CLE de la Vouge reste circonspect quant à la gestion future (entretien) des sorties des bassins ! N'y a-t-il pas un risque d'obstruction de celles-ci, eu égard au très faible diamètre du tuyau qui sera à installer ? La CLE s'interroge sur la pertinence (ou non) de prévoir des bassins de rétention mixtes (infiltration et rejet en réseau hydrographique superficiel) étant entendu que le test (page 11) montre une bonne perméabilité des sols et la présence de la nappe par endroit à plus de 3 mètres (page 17).

La CLE donne un avis favorable au projet d'Eco-quartier du canal de Bourgogne porté par la commune de Thorey en Plaine. Toutefois, elle aurait souhaité que dans le règlement du lotissement, la rédaction d'un calcul théorique permettant aux futurs acquéreurs de bien dimensionner les systèmes privés de traitement de leurs eaux pluviales et demande à envisager une solution mixte pour le rejet des eaux pluviales.

Je vous rappelle enfin que la commune de Thorey en Plaine à engager une charte 0 Phyto, pour l'entretien communal, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ; aussi je vous invite à prendre en compte sa mise en œuvre dans les futurs aménagements publics de cet Eco-quartier.

La Présidente par Intérim  
Florence ZITO



Copie à : Monsieur le Maire de Thorey en Plaine

CLE Vouge – 25 avenue de la gare – 21 220 Gevrey Chambertin  
Téléphone : 03-80-51-83-23  
Courriel : [bassinvouge@orange.fr](mailto:bassinvouge@orange.fr)  
Site Internet : [www.bassinvouge.com](http://www.bassinvouge.com)